

---

---

## **Parc Automobile - Approvisionnement en pneumatiques pour l'année 1992 - Appel d'offres**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Chaque année, pour assurer le fonctionnement des véhicules du parc automobile de la Ville, il est procédé à l'achat de pneumatiques neufs ou rechapés, suivant la procédure des marchés de clientèle avec consultation permanente.

L'approvisionnement s'effectue au fur et à mesure des besoins auprès des pétroliers pratiquant les prix les moins élevés.

Le montant global de la dépense pour 1992 étant évalué à environ 550 000 F, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Député-Maire à lancer l'appel d'offres et à signer les différents marchés à intervenir ainsi que le (ou les) avenant(s) modifiant le montant initial de ces marchés, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1992.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.